CANADA
Province de Québec
Ville de Thetford Mines

Le 26 février 2024

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue à la salle du Conseil le 26 février 2024 à 17 heures 15.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Michel Verreault
Adam Patry	Yvan Corriveau
Émilie Rémillard	Luc Champagne
Jean Yves Angers	Anthony Bilodeau

Sous la présidence du maire Marc-Alexandre Brousseau, formant quorum.

Sont également présentes la directrice générale, Marie-Eve Mercier et l'assistante-greffière, Marie-Claude Jacques.

1 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1-
Adoption de l'ordre du jour

2024-115TM

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

2 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE | PROGRAMME D'APPUI À L'INTERNATIONALISATION DES VILLES ET MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

2.1-
Demande d'aide financière au ministère des Relations internationales et de la Francophonie | Programme d'appui à l'internationalisation des villes et municipalités du Québec

2024-116TM

ATTENDU QU'un appel de projets dans le cadre du Programme d'appui à l'internationalisation des villes et municipalités du Québec 2023-2024 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) est offert;

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme et du développement économique travaille actuellement sur le projet de requalification du site de l'ancienne mine Bell et souhaite s'inspirer de projets semblables provenant d'ailleurs;

ATTENDU QUE le Service d'urbanisme et du développement économique souhaite déposer auprès du MRIF une demande d'aide financière pour un projet de Colloque international sur la requalification des friches industrielles et terrains stratégiques pour un montant de 25 000 $;

ATTENDU la recommandation de la commission du Service de l'urbanisme et du développement économique du 12 février 2024 ;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 26 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Anthony Bilodeau
APPUYÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard

ET RÉSOLU :

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, tous les documents nécessaires pour le dépôt de la demande d'aide financière au ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

3 -

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION | EMPLOYÉ N° 1355

3.1-
Prolongation de la période de probation | Employé n° 1355

2024-117TM

ATTENDU QUE la Ville a engagé l'employé cadre n° 1355;

ATTENDU QU'un poste cadre est soumis à une période de probation de six (6) mois;

ATTENDU QU'il y a lieu de prolonger la période de probation de l'employé cadre n° 1355 afin de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés par son supérieur;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 26 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers

ET RÉSOLU :

QUE la période de probation de l'employé de bureau n° 1355 soit prolongée de cinq (5) mois, et ce, à compter de la fin de la probation initialement prévue en mars, jusqu'au 26 août 2024.

4 -

MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 976 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 1 200 000 $

4.1-
Modification du Règlement n° 976 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 200 000 $

2024-118TM

ATTENDU QU'il est nécessaire d'amender le *Règlement numéro 976 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 200 000 $* pour y ajouter une annexe;

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines a décrété, par le biais du règlement numéro numéro 976, une dépense et un emprunt de 1 200 000 $ pour des travaux de voirie sur la rue Sainte-Marthe;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Champagne

ET RÉSOLU :

QUE le premier « attendu » du Règlement numéro 976 soit retiré;

QUE l'article 2 du Règlement numéro 976 soit remplacé par le suivant: « Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie sur la rue Sainte-Marthe pour un montant total de 1 200 000 $ tel qu'il appert du sommaire des dépenses préparé par le trésorier en date du 21 février 2024 de l'estimation détaillée préparée par le directeur du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement en date du 13 décembre 2023, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A » et « B »;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5.1- Période de questions

Les citoyens ont été invités, par les différentes publications faites par la Ville, à transmettre leurs questions à poser au conseil municipal.

6 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1- Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée.

Et cette réunion se termine à 17h20.

L'assistante-greffière, Marie-Claude Jacques	Le maire, Marc-Alexandre Brousseau

/mcj